



Chargé de mission : Fabien Egal

Port : 06.32.03.40.81

Email : fegal.adpag@gmail.com

Mongauzy, le 19 février 2021

Objet : Bilan SYLVATUB 2020 et actions pour 2021

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver, joint à ce courrier, le compte rendu SYLVATUB en ce qui concerne la détection de la tuberculose bovine sur les blaireaux piégés ou récupérés morts en bord de route suite à une collision routière au cours de l'année 2020.

43 blaireaux ont pu être collectés par les piégeurs agréés au cours l'année passée (*un blaireau a été détecté positif à la tuberculose bovine, sur la commune de Lagorce*).

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ainsi que l'ADPAG remercient tous les contributeurs.

Le programme SYLVATUB se poursuit en 2021 : (*voir « GUIDE PIEGEUR/RAMASSEUR »*)

Nous vous invitons à nous signaler toute capture de blaireau, qu'elle soit volontaire ou accidentelle, afin d'organiser sa collecte (*en fonction de la date et de la commune de piégeage*).

De même, merci de nous signaler tout blaireau mort en bord de route.

Les piégeurs agréés qui participeront à ce protocole se verront remboursés de leur adhésion pour la saison et défrayés pour les kilomètres parcourus. Une indemnisation sera également versée pour chaque blaireau piégé ou ramassé en bord de route.

Si vous souhaitez participer à cette collecte, du matériel peut être mis à votre disposition (*collets, piquets d'encrage, chaînes, gants de protection, sacs poubelles...*)

N'hésitez pas à nous solliciter, de préférence avant le 31 mars 2021 pour organiser au mieux les livraisons.

Nous nous tenons à votre disposition pour plus de renseignements.

Cordialement,

Fabien EGAL